



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Chinon-Ouverture-des-portes-du-batiment-du-reacteur-1-erreur-et-detection-tardive>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Chinon : Erreur sur un protocole de sûreté affectant le confinement du réacteur 1 10 heures durant**

13 juin 2019

France : Chinon : Erreur sur un protocole de sûreté affectant le confinement du réacteur 1 10 heures durant

Non respect des procédures basiques de sûreté, erreur passée inaperçue, prise de risque avec la radioprotection et le confinement de la radioactivité pour la seconde fois en un mois, la centrale nucléaire de Chinon (Touraine) vient de déclarer le 13 juin 2019 un nouvel évènement significatif pour la sûreté de niveau 1*.

Humblement présentée comme une "position inadéquate de 2 robinets au niveau du sas d'entrée du bâtiment réacteur", il s'agit en fait d'une erreur sur une procédure de sûreté de base, que l'exploitant mettra 10 heures à détecter. Mi juin 2019, le réacteur 1 est arrêté pour maintenance et renouvellement d'une partie du combustible nucléaire. Il faut donc ouvrir le bâtiment où est le réacteur (nommé Bâtiment réacteur (BR) ou enceinte de confinement), qui est la troisième et dernière barrière existant entre les produits radioactifs contenus dans le cœur du réacteur et l'environnement [1]. Pour éviter que les radionucléides présentes dans l'enceinte du réacteur ne se répandent à l'extérieur, ce bâtiment doit bénéficier d'un confinement, permis notamment par une pression atmosphérique différente de l'extérieur. **Il est donc nécessaire de réajuster la pression à l'intérieur du bâtiment avant et après l'ouverture des portes. Si les 2 robinets permettant l'équilibrage de la pression ont bien été ouverts avant l'ouverture du BR, ils n'ont en revanche pas été refermés ensuite.** Si EDF affirme qu'il n'y a eu aucune conséquence pour l'environnement ni pour les travailleurs, il n'en reste pas moins qu'une telle erreur commise sur une procédure de sûreté basique a de quoi inquiéter. D'autant plus que l'exploitant ne s'en est pas rendu compte et n'a pas détecté cette erreur immédiatement, mais 10 heures après.

Ce type d'erreur - et la prise de risques associés - n'est malheureusement pas isolé à Chinon. Un mois auparavant, le 16 mai 2019, c'est [le bâtiment du réacteur 4 qui n'a plus été confiné](#). **À en croire EDF, il s'agissait d'une simple balise de surveillance déconnectée un peu trop tôt. L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) nous parle elle de mise hors service du**

confinement par erreur lors d'une opération de maintenance et d'incident ayant affecté le confinement des substances radioactives. L'erreur n'avait là non plus pas été détectée immédiatement : le bâtiment est resté sans confinement 7 heures durant. La fonction de sûreté liée au confinement des substances radioactives dans l'enceinte du réacteur est bien mise à mal sur le site nucléaire de Chinon

Ce que dit EDF :

Déclaration d'un événement significatif de sûreté de niveau 1 sur l'échelle INES relatif à la Détection tardive de la position inadéquate de deux robinets au niveau du SAS d'entrée au bâtiment réacteur

Publié le 13/06/2019

Dans le cadre de l'**arrêt programmé de l'unité de production numéro 1 pour visite partielle**, des activités de contrôle et de maintenance sont réalisées dans le bâtiment réacteur. Pour permettre son accès aux équipes de la centrale, **l'ouverture du SAS d'accès se déroule en trois étapes**. La première consiste à ouvrir les deux robinets d'équilibrage de la pression, la deuxième à ouvrir les portes du SAS et la dernière à refermer les deux robinets. **Cette dernière étape n'a pas été réalisée dans le délai imparti**, ce qui a conduit la centrale nucléaire de Chinon à déclarer auprès de l'Autorité de Sûreté Nucléaire un **événement significatif de sûreté de niveau 1** de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES), qui en compte 7.

Les équipes de la centrale ont refermées les robinets conformément aux procédures. Le confinement de la radioactivité à l'intérieur de l'enceinte du bâtiment réacteur a été tout le temps été préservé. Il n'y a eu aucune conséquence pour l'environnement et le personnel.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-chinon/actualites/declaration-d-un-evenement-significatif-de-surete-de-niveau-1-sur-l-echelle-ines-relatif-a-la-detection-tardive-de-la-position-inadequate-de>

Ce que dit l'ASN :

Non-respect des spécifications techniques d'exploitation du réacteur 1 de la centrale nucléaire de Chinon

Publié le 21/06/2019

Centrale nucléaire de Chinon B - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Le 12 juin 2019, l'exploitant de la centrale nucléaire de Chinon a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif pour la sûreté relatif au non-respect des spécifications techniques d'exploitation du réacteur 1 concernant le confinement des substances radioactives à l'intérieur de l'enceinte du bâtiment réacteur.

L'enceinte de confinement d'un réacteur est un bâtiment en béton à l'intérieur duquel se trouvent la cuve et le cœur du réacteur ainsi que les principaux éléments importants pour la sûreté d'un réacteur à eau sous pression. Elle constitue la troisième des trois barrières de confinement existantes entre les substances radioactives contenues dans le cœur et l'environnement (la première barrière étant la gaine du combustible et la deuxième étant le circuit primaire). De nombreuses canalisations traversent cette enceinte. Des vannes situées de part et d'autre de la paroi de béton permettent d'obturer chacune des canalisations lorsque les règles générales d'exploitation exigent

l'étanchéité de l'enceinte.

Le 3 juin 2019, le réacteur 1 venait de débiter une période d'arrêt programmé pour maintenance et rechargement de combustible. Au cours de la mise à l'arrêt du réacteur, l'exploitant a procédé à l'ouverture des sas qui permettent d'accéder au bâtiment réacteur. Lors de cette opération, l'exploitant a manœuvré et ouvert plusieurs vannes.

Lors d'une analyse a posteriori, l'exploitant s'est rendu compte que deux vannes restées ouvertes auraient dû être fermées selon les règles générales d'exploitation, et ce durant plus de dix heures. Dès la détection de l'écart, l'exploitant a mis en œuvre les actions afin de remettre en conformité la position des deux vannes concernées.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, les personnes et l'environnement. Toutefois, **l'événement a affecté la fonction de sûreté liée au confinement des substances radioactives de l'enceinte. En raison de la détection tardive de cet écart et du non-respect des spécifications techniques d'exploitation, cet incident a été classé au niveau 1 de l'échelle INES** (échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques, graduée de 0 à 7 par ordre croissant de gravité).

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controler/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-specifications-techniques-d-exploitation61>

* sur l'**échelle INES** : International nuclear and radiological event scale (Échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques) - Description et niveaux [ici](#) -

<https://www.asn.fr/Lexique//INES>

Notes

[1] **Également appelée bâtiment du réacteur (BR) l'enceinte de confinement** est un bâtiment en béton à l'intérieur duquel se trouvent la cuve, le cœur du réacteur, les générateurs de vapeur ainsi que les principaux auxiliaires assurant la sûreté du réacteur. Elle constitue la **troisième des barrières existant entre les produits radioactifs contenus dans le cœur du réacteur et l'environnement** (la première barrière est la gaine du combustible, la deuxième est le circuit primaire), Elle est destinée, en cas d'accident, à retenir les produits radioactifs qui seraient libérés lors d'une rupture du circuit primaire. De ce fait, **son étanchéité est particulièrement surveillée**. De nombreuses canalisations traversent cette enceinte. Ces vannes, situées de part et d'autre de la paroi de béton, permettent d'obturer chacune des canalisations lorsque les spécifications techniques, les procédures de conduite ou la situation exigent l'étanchéité complète de l'enceinte.

<https://www.asn.fr/Lexique/E/Enceinte-de-confinement-ou-batiment-du-reacteur>